

Les nouvelles chroniques Ludonnaises



Vous avez entre les mains le premier numéro de la brochure préparée par la commission DEVOIR DE MEMOIRE.

L'équipe a procédé à des choix fondamentaux. D'abord le nom choisi «La nouvelle chronique ludonnaise» pour montrer la filiation avec la chronique ludonnaise écrite par Paul DUCHESNE qui a largement inspiré ce numéro pour sa partie historique. Ensuite un périodique plutôt qu'un livre. Car nous pensons que cette formule est plus vivante et permet de revenir sur des faits déjà évoqués dès lors que de nouvelles informations nous parviennent. Cette formule devrait également susciter la collaboration des Ludonnais qui peuvent, par l'intermédiaire de ce média, transmettre leurs souvenirs aux jeunes générations

Ce premier numéro en encart détachable au centre de LA FEUILLE DE VIGNE présente l'histoire de notre territoire médocain et de notre commune ainsi qu'un article sur la

toponymie des lieux dits de Ludon. Il n'est pas facile d'écrire l'histoire d'un village médocain.

Les ouvrages concernant l'histoire de notre presqu'île ne sont pas nombreux, les traces laissées par nos ancêtres sont relativement rares. Pour Ludon il existe une source utile mais incomplète «les chroniques» écrites il y a une soixantaine d'années.

“
*La grande et la petite
histoire s'entremêlent
au gré des événements
qui ont marqué notre
village.*
”

Pour compléter, il a fallu aller chercher dans les quelques ouvrages qui ont traités de l'histoire du Médoc ou de ceux, plus nombreux, qui ont évoqué l'histoire de la Gironde ou de Bordeaux.

Ce travail, certes difficile, était nécessaire, car la plupart des habitants de notre village n'en sont pas originaires. Il a donc paru indispensable de donner quelques repères à tous ceux qui ont choisi ce joli coin de terre pour s'y établir et y voir grandir leurs enfants.

La grande et la petite histoire s'entremêlent au gré des événements qui ont marqué notre village.

Bonne lecture et n'oubliez pas que nous sommes demandeurs de vos informations sur le sommaire de ce numéro ou de tout autre événement qu'a connu notre commune.



17. - LUDON (Médoc) (école) - CHATEAU D'AY

La toponymie

La toponymie : étude des noms propres de lieux (du grec topos => lieu et onoma => nom).
C'est une discipline ardue qui s'appuie sur la linguistique, l'histoire et la géographie.

En effet l'origine d'un nom de lieu est souvent le résultat d'un constat, d'une situation ou de la relation homme/lieu.

Notre commune n'échappe pas à cette constante et pour réaliser l'étude des lieux dits de Ludon 35 cartes ont été étudiées. Les plus

vieilles datant du début du 17^{ème} siècle (1632 -Aquitaine de Salomon Rodgers) et la plus récente de 2016 (Cadastre de la commune de Ludon Médoc du site cadastre.gouv.fr). La carte IGN 1536 O au 1 :25000 dressée en 2010 a servi de référence pour le positionnement

exacts des lieux dits et quartiers.

L'étude a été réalisée par Patrice Geynes. L'ensemble de l'étude ainsi que la liste complète des toponymes étudiés seront ultérieurement mis en ligne sur le site internet de la commune.

Toponyme : Origine possible

Bernède/Bernet : Du Gaulois "Vern" -> Aulne/Vergne

Bertin/Bertranot : NP* Du Germain «Berht» -> Brillant avec suffixe etu ou mind

Bessan/Besson : Du Latin «Bisse» -> Houe à double pointes -> Terrain bêché

Bizaudun : De l'Occitan «Vize» «Bize» -> Osier

Bourdilot : Gascon «Bordil» -> Ferme isolée/Hameau

Bourg : Initialement du Germain «Burg» -> Lieu fortifié. Plus tard latinisé deviendra le centre du village

Bouscarrut : Gascon : Bouscarra -> Fourré/broussailles

Canteloup : Du Gascon : Cante loup " Chante Loup"

Cantemerle : Du Gascon : "Chante Merle" Merle = Oiseau ou canon de l'ancien château

Chambre Neuve : Du bas latin «Capanna» -> Dépendance + Neuve autrefois signifiait «entretenu»

Château d'Agassac : NP* Du Latin : ACACIUS + acum -> ac (L'origine gasconne Agasse -> pie ne semble pas plausible)

Château Paloumey : Gascon : Paloumere -> grand nombre de palombes

Communal : Padouens ou s'exerce un droit d'usage pour les habitants de la paroisse

Despartins : Du latin populaire «Partire» -> Limites -> Jalle/canal séparant les paroisses de Ludon et Parempuyre

Gasteau : Vieux français Gast -> Terre inculte

Germain Gast -> Hôte et Walt Gouverner dans le sens Auberge/Hôtel (Auberge en allemand Gasthaus)

Gilet : En 1527 «Jalet» -> Du latin «Jala» + etum -> Jalle/Cours d'eau

La Combe : Lacombe Du Latin «Comba» -> Petit Vallon ou vase

La Coste : Latin «Cost» -> Pente qui forme limite d'un ruisseau (Talus ripaire). Limite entre les marais et la terre ferme

La Croix : Français : Situé au croisement de chemins

La Lagune : Du Gascon -> Eau stagnante

La Lande : Du Gaulois «Landa» -> Terme générique indiquant des terrains en friches

La Longa : Du Gascon «Longey» -> Terre allongée

La Loubeyre : Du Latin -> Chasseur de loup

La Motte/ Lamothe : NP* Maison noble de Ludon La Mothe - Ludon depuis 1288. Branche de la famille La Mothe Gajac de St Médard

La Providence : Nom mystique désignant une propriété ecclésiastique

La Rique : Du Francique «Râki» -> Riche(en terre)?

La Tour St Georges; Français récent recensé Tour Carrée au patrimoine Fin 19^{ème} siècle

Lafont : Du Gascon -> Fontaine/Source

Larros/Laroste : Du Gothique «Raus» Roseaux

Lataste : Ancien gascon «Tasta» -> Hêtre

Lauga : Du ---- -> Roseaux/Algues

L'Ayguelongue : Du Gascon -> Eau lente à s'écouler

Le Barailon : De l'Occitan : Barrail -> Enclos ou Barail Prairie humide

Le Coulomb : Du Gascon -> Ferme avec Pigeonnier

Le Grand Verger : NP* issu de la seigneurie du Vergier, famille noble du moyen âge, ayant construit une propriété, aujourd'hui disparue

Le Pouge de Beau : Du Gascon : Pouge -> Monticule & NP*

Le Vieux Peyres : NP* Maison noble de Ludon nommée Peyre

L'ermitage : Ou Hermitage Français : Lieu où vit un ermite ou maison isolée

Les Carrayes : Carrays -> Carays de l'indo européen «Cara» -> Pierre. Terrain de graves (terrain caillouteux)

Les Clauzeaux : Du latin «Claudera» -> Clos. Terrain clôturé, enclos

Les Courrèges : Du Gascon : NP* ou Bande de terre allongée ou ancienne mesure agraire pour vignes

Les Lauriers : Du latin «Laurus» -> Laurier

Les Mérics : Aphérèse d'Eymeric NP* Germain de Haim -> Maison et suffixe ic -> Puissant

Les Thomazins : NP* du Germain «Theud» -> Peuple + suffixe enc ou de l'hébreu «Thomas» + enc

L'hôpital : Langue d'Oïl -> Hospital -> Lieu pour recevoir les pauvres, les pèlerins, les infirmes. Ancienne léproserie dépendant du prieuré de Gilet

Mélievier ou Métiv(i)ers : NP* De Métivier Alliance avec famille Nunez de Pereyra de Pachan en 1650 - Vicomte De Métivier en 1843.

Morange : NP* En 1738, Mr De Bacalan acquiert le 16 février de Sarrazin de Durfort la maison de Cazalet au bourg et la maison de Morange en la palus

Moulin du Poulet : Moulin de la seigneurie d'Agassac. NP* (Peureux) ou diminutif de Poule (gaulois pol). Désigne un lieu marécageux, une mare ou prénom -> Paul.

Orange : NP* Henri Ducos dit Orangé, négociant, en est propriétaire. Il vend le domaine de 58 hectares avec la métairie de Cap de Ramon en 1831

Pachan : NP* issu du pré celtique «Patt» -> Patte. Sobriquet d'une personne boiteuse.

Paloumey : Du Gascon : Paloumere -> grand nombre de palombes

Peyre : NP* Maison noble de Ludon nommée Peyre dont aujourd'hui il ne reste aucune trace

Piget Ouest : Du Vieux français -> «piger» -> fouler aux pieds (les raisins) -> Vigneron ou du latin «Pica» -> Pie

Rigaud : NP* Du Germain «Ric» -> Roi + suffixe wald

Les origines

LE NOM

L'origine du nom de notre commune est incertaine, aucune trace antérieure au XI^{ème} siècle n'a été trouvée. Pour certains le nom viendrait du latin *ludere*, qui signifie jouer. Les habitants de Burdigala venaient ici se détendre.

D'autres placent Ludon dans la liste des villes dont le nom contient le suffixe celtique *dun* qui signifie sommet. La plus plausible semble être celle proposée dans sa thèse par Marianne MULON «Toponymie «Ludes» Nom donné à des lieux sur une ère assez étendue du sol français. Les noms de ce type sont généralement proches d'un habitat antique ; ils désignent très spécialement des élévations de terrain à proximité d'endroits humides».

Pour l'origine du nom «Ludes» Mme MULON énonce que le radical pourrait provenir du nom latin «*Lutum*» signifiant «boue».

LUDEDON tel qu'on l'écrivait à l'époque, est habitée depuis longtemps. En effet on suppose qu'un temple romain se trouvait à la place de l'église actuelle et qu'Agassac doit son nom à son propriétaire gallo-romain.

Dès lors il est fortement envisageable que notre village existait dès le début de l'ère chrétienne.

Et vraisemblablement même avant, puisqu'on retrouve en Médoc des vestiges de présence humaine, remontant à environ 8000 ans avant JC.

En revanche nous savons exactement quand LUDON est devenu LUDON MEDOC. C'est une décision préfectorale prise le 15 février 1931 pour éviter les confusions lors du tri du courrier. En effet il existe un autre Ludon en Eure et Loir et en Gironde notre commune est parfois confondue avec celle de Lugon.

Notre ancêtre «médocain» est un *Homo sapiens* qui connaît le feu.

C'est un chasseur, ses proies : des cervidés, des aurochs, des sangliers et même des ours.

Il complète son alimentation par la cueillette des noisettes et des escargots.

C'est cet homme ou du moins ses descendants qui, sous l'influence du climat auront évolué, que trouveront les Gaulois lorsqu'ils envahiront le Médoc vers 600 avant JC.

LES GAULOIS

La tribu qui a conquis l'Aquitaine s'appelait les Bituriges Vivisques.

Ils étaient originaires du centre de la France et avaient pour capitale Bourges dont le nom est issu de celui de cette peuplade.

Leur tribu était considérée comme une des plus puissantes de la Gaule mais certainement pas la plus belliqueuse.

C'est donc pacifiquement qu'ils s'installèrent sur le

territoire aquitain et qu'ils fondèrent, bien que les avis soient partagés à ce sujet, BURDIGALA.

Des tribus alliées comme les Boïens et les Medulli s'approprièrent une partie du territoire.

Le Bassin d'Arcachon pour les premiers quant aux seconds ils donnèrent leur nom à notre presqu'île.

Chaque tribu y fonda son propre pagus ou pays.

Peu à peu la langue celtique remplaça le parler local qui était probablement d'origine ibère.

Les gaulois n'étaient pas les seuls à s'intéresser au Médoc.

De tout temps, l'estuaire, profonde entaille dans les terres, a attiré aussi bien les envahisseurs que de paisibles marchands.

Il arrivait d'ailleurs que les seconds précèdent les premiers.

Ainsi depuis longtemps les commerçants romains sillonnaient le Médoc.

LES ROMAINS

Et c'est presque naturellement qu'ils s'y installèrent.

Ici pas de Vercingétorix, pas de guerre des Gaules. Comme à chaque fois les populations locales firent une place pour le dernier arrivant.

La «*pax romana*» s'installa du 1^{er} au 3^{ème} siècle de notre ère. En ces temps troublés les Romains protégèrent la population, pour un temps du moins, des invasions barbares.

Le latin remplaça le celtique et les envahisseurs apportèrent des améliorations et des nouveautés dans le domaine agricole.

En particulier, dans la culture de la vigne, mais ce sont les Gaulois qui ont inventé la barrique.

Une nouvelle civilisation vit le jour, de gaulois nos ancêtres devinrent des gallo-romains.

A cette époque trois gros bourgs primitifs existaient. Il s'agissait de BURDIGALLA au Sud, de NOVIOMAGUS «nouveau marché» sur l'estuaire à St Germain d'Esteuil et MATULLIUM au bord de l'océan.

Le reste du territoire médocain était occupé par une vaste forêt de chênes et de pins maritimes. Le commerce était concentré sur les rives océaniques et fluviales.

LES BARBARES

Le Médoc largement ouvert sur la mer a été plus souvent qu'à son tour ravagé par des hordes de barbares. Des cruels saxons en passant par les Wisigoths et les Sarrasins notre territoire a été plus souvent qu'à son tour victime des envahisseurs et de leur violence

Dès lors plus qu'ailleurs il fut nécessaire de se protéger. Dès l'époque gallo-romaine les domaines commencèrent à s'entourer de remparts. Puis pour pouvoir surveiller les terres plus profondément les constructions de type militaire se firent sur des points hauts «les mottes» ou proche de cours d'eau pouvant être détournés pour former une protection autour des constructions.

Au départ, il s'agissait de refuges sommaires où le bois dominait.

C'est bien plus tard que la pierre fut mise en œuvre et que la construction se perfectionna.

D'abord les donjons carrés remplacèrent les tours de bois puis ils devinrent circulaires pour offrir le moins possible de prise à l'adversaire.

L'une des premières forteresses à être érigée fut celle de Castillon, au sud de l'actuel St Christoly.

LA FÉODALITÉ

Le château, d'abord bâtiment militaire, devint l'habitation du seigneur, de sa famille et de ceux qui le servaient. Il régnait sur son fief et sur ceux qui y demeuraient, ils étaient ses vassaux. Lui-même était le vassal d'un seigneur plus puissant.

Seul le roi n'était, en théorie, le vassal de personne.

En matière de justice, le seigneur disposait de droits importants.

A l'opposé du seigneur, tout en bas de l'échelle sociale, à peine mieux traités que les esclaves de l'antiquité, on trouve les serfs.

En cas de danger, le château les protège en leur ouvrant ses portes.

En contrepartie, ils doivent, redevances, corvées et tour de garde.

Alors qu'en Guyenne le servage disparut presque complètement au début du XIII^{ème} siècle, il perdurât dans le Médoc jusqu'au XIV^{ème}.

Les maisons ont d'abord été construites autour des mottes féodales qui les protégeaient et petit à petit elles formèrent des bourgs que l'on appelait des «castelnau».

La terre de la presqu'île n'était pas riche et la population peu nombreuse.

La base de la nourriture était le seigle et le gros mil.

On cultivait également le millet puis le froment quand l'usage du pain se répandit.

Au XVII^{ème} siècle le maïs apparut mais il fallut attendre le 19^{ème} pour qu'il se développe vraiment

Jusqu'en 1601 Ludon dépendait de la seigneurie de Blanquefort. Deux châteaux se partageaient le territoire de notre commune, Agassac et Cantemerle, dont les seigneurs étaient les vassaux de celui de Blanquefort.

Il existait également des maisons nobles, qui ont complètement disparu aujourd'hui, et l'église St Martin. Laffont.

De remarquables constructions

LE CHATEAU DE BLANQUEFORT

Blanquefort était avec Lesparre la plus puissante forteresse du Médoc. Il s'agissait d'une masse redoutable, à l'époque isolée au milieu des eaux.

Sa position avancée aux portes de Bordeaux faisait du château l'incontournable «clé du Médoc».

Son seigneur était puissant et son pouvoir immense, bien au-delà de son territoire qui allait d'Avensan jusqu'au Bassin d'Arcachon.

C'est elle qui se rendit la dernière au roi de France à la fin de la guerre de cent ans. La forteresse contrôlait le fleuve et les marais environnants, dont ceux de Ludon.

La suprématie de Blanquefort prit fin en 1601 lorsque le seigneur de l'époque qui avait besoin d'argent vendit une partie de ses biens.



*Ruines du
Château de Blanquefort*

CANTEMERLE

Plus ancien qu'Agassac, on trouve dès 1147 des seigneurs de Cantemerle. Le château initial construit sur notre commune n'existait déjà plus au XVII^{ème} siècle.

Il était formé d'une motte circulaire de 33 mètres de diamètre, enveloppée d'un fossé de 15 mètres de large. Sur cette motte s'élevait un château fort à peu près carré dont on retrouve quelques fondations. Une source abondante La Mouline remplissait d'eau les fossés.

Le seigneur de ce château avait pouvoir sur Laffont, Paloumey, Bouscarut et La Lagune. On ignore quand et pourquoi il fut rasé.

Dans les années cinquante, deux canons derniers vestiges du château étaient visibles à Laffont.

Le nom de Cantemerle proviendrait d'un canon appelait le merle. Les Ludonnais de l'époque avait l'habitude de dire en l'entendant tirer « Chante (Cante) merle ».

Les premières traces de production viticole sur le domaine ont été trouvées dès 1354.

AGASSAC



Château d'Agassac 1938

siment acquise et qui ferait remonter l'origine du nom au premier (?) propriétaire qui se serait nommé: GASSUS. Ce qui aurait donné GASSACUS (la villa de Gassus) comme PAUILLAC vient de PAULIACUS la villa de Paulus. Les gens prenant l'habitude d'aller A GASSAC le lieu est devenu AGASSAC par rattachement du A au reste du nom.

Plusieurs éléments objectifs plaident en faveur de cette solution. On trouve dans des documents anciens le nom de GASSAC comme nom de ce lieu.

Il existe également une lettre du roi d'Angleterre Edouard 1er adressé à un certain Gaillard de Gassac. Enfin citons le rôle des nobles de Guyenne qui indique pour la commune de Ludon un sieur Gassac.

A ces deux forteresses médiévales il fallait ajouter la seigneurie du Vergier et les maisons nobles de Lamothe et de Peyre.

Aujourd'hui ne subsistent que des lieux dits ou des quartiers qui portent leurs noms. Ces trois maisons fortes se trouvaient à la lisière des terrains inondables. Elles formaient, pour notre village, avec Cantemerle, Agassac et l'Eglise les sentinelles de Bordeaux

A cette époque Cantemerle et Agassac étaient reliés par une route qui se prolongeait au nord jusqu'au port de Macau, lieu d'embarcation des marchandises.

LES CHARTREUSES

C'est aux environs de 1630 que le terme «maison élevée en chartreuse» apparaît pour la première fois. Vraisemblablement le nom est issu des retraites religieuses édifiées par les chartreux.

Ce véritable phénomène de mode est la conséquence de l'envi des notables bordelais pour le retour à la nature. On en construisit durant tout le XVIII^e et même au-delà. La chartreuse est une longue maison basse, maison de maître d'architecture particulière ou petite maison isolée à la campagne. Sa façade est percée de hautes fenêtres. Il existe de nombreux exemplaires de ce type de construction dans le Médoc et à Ludon Bacalan, D'Arche, Nexon et la Lagune appartiennent à cette catégorie dans des styles différents

L'EGLISE SAINT MARTIN

On pense que l'église actuelle date du XI^e siècle, puisque des documents démontrent que Ludon était habité et qu'il s'agissait d'un village, d'une certaine importance pour l'époque.

Il s'était constitué autour de son église, idéalement placée entre les châteaux d'Agassac et de Cantemerle, à l'endroit le plus élevé du pays.

Auparavant, il est possible qu'un temple païen existât au même emplacement.

Le clocher que nous connaissons aujourd'hui n'avait pas la même forme.

C'était un «clocher à arcade» constitué d'un simple mur percé de deux baies pour les cloches, similaire à l'actuel de Labarde. Le bâtiment a subi de profondes modifications au XVI^e siècle. Durant les guerres de religion, un mâchicoulis a été construit et trois côtés ont été rajoutés au clocher. Les murs extérieurs sont d'origine, à part une porte latérale extérieure qui a été murée.

Il n'en subsiste que la croix qui l'ornait. Cette porte était appelée «porte du palu» parce



Église 1904

que les habitants qui en venaient l'utilisaient en prenant soin de laisser leurs sabots à la porte. Le cimetière se trouvait autour et la cure dans les locaux de l'école actuelle (ancienne mairie).

Les religieux et les personnalités étaient inhumées dans l'église jusqu'à ce qu'une ordonnance royale les interdise en 1778. La dernière personne à y être enterrée fut une supérieure de l'ordre des filles de la charité le 12 mars 1779.



Intérieur de l'Eglise

SAINTE MAGDELEINE DE GILET

Dans le palu au lieu-dit GILET se trouvait un prieuré avec une petite chapelle et quelques maisons.

On y enterrait encore au XVII^e siècle quand le mauvais état des routes empêchait de venir au bourg.



Rue Principale - Ludon-Médoc - 1905

Un environnement naturel

Deux fois par jour, à chaque marée, les eaux de la Garonne inondaient une bonne partie des terres.

On peut d'ailleurs suivre le tracé des anciens bords du fleuve en reliant les différents châteaux forts de Blanquefort à Cantemerle, en passant par Agassac et l'église de Ludon.

C'est la ligne de séparation des graves et du palu.

Les forteresses émettaient des signaux d'alarme sous forme de fumée le jour et de feux la nuit.

Si besoin l'alarme pouvait venir de Soulac et se relayait de proche en proche jusqu'à Blanquefort d'où partaient des cavaliers qui galopèrent vers Bordeaux pour prévenir des dangers.

Après les croisades on utilisa des pigeons pour assurer la transmission des informations.

C'est sous cet aspect que l'on doit envisager le territoire compris entre Macau et Bordeaux, une ligne de châteaux forts montant la garde au bord du fleuve.

L'arrière-pays étant constitué de forêts.

Ludon comme l'ensemble du Médoc était pauvre et dépeuplé. On estime qu'au XVII^{ème} siècle il y avait environ 800 habitants à Ludon.

Si les naissances étaient nombreuses, les décès l'étaient tout autant, en particulier les enfants en bas âge.

L'hygiène n'existait quasiment pas et ici le paludisme et les fièvres, engendrés par les marais tout proches, affaiblissaient la population qui devenait moins résistante aux épidémies.

La durée de vie moyenne était de 27 ans. Il y avait peu de vieillards à cette époque.

On y cultive le blé et déjà un peu la vigne, mais le seigneur d'Agassac se fait apporter son vin de son château de Veyrines situé à... Mérignac. La principale activité agricole est l'élevage, vaches, moutons et surtout porcs. La partie bordée par la rivière est en marais, inondée la plus grande partie de l'année. Le reste du territoire est occupée par la lande ou couvert de forêt.

C'est un pays dur pour l'homme, plus qu'ailleurs on y meurt prématurément. Le « mauvais air » des marécages frappe durement la population.

La maison du paysan

Elle est de plain-pied. La plupart du temps le sol est en terre battue et le mobilier sommaire. Le centre de la maison est la cheminée, à la fois cuisinière et chauffage. La vaisselle est constituée d'écuelles en bois ou en étain.

L'argenterie et la faïence sont réservées aux bourgeois.

Comme mobilier, une grande table trône au milieu de la pièce, des bancs pour s'asseoir, un coffre pour le rangement et un lit à colonnes fermés par des rideaux. Parents, enfants et parfois grands parents vivent dans

la plus totale promiscuité.

La base de l'alimentation est le pain. D'ailleurs le pétrin, la huche et le four se trouvent dans la maison.

Il est mêlé d'orge, de seigle et d'avoine et accompagne la bouillie de maïs ou de châtaignes, de fèves et d'haricots.

Quand le paysan possède des animaux, il complète son alimentation avec du lait, des œufs et des poules et quelquefois, n'oublions pas que nous sommes en Médoc, du gibier.

La seule viande consommée est le porc.

Le paysan ne peut compter que sur sa récolte et vit au jour le jour.

Aux risques naturels s'ajoutent encore les dévastations des hommes. La famine est trop souvent son lot.

Même si le servage a été aboli le paysan reste sous l'autorité du seigneur et de ses relais. Au premier rang desquels se trouve le clergé.

En étroite collaboration avec le seigneur il jouait un rôle important dans la société médiévale.

C'est lui qui inculquait, l'obéissance au seigneur, la crainte des puissants et maintenait le peuple dans l'obscurantisme et l'ignorance.

Mais l'église était également un lieu de convivialité et de rencontre entre les villageois, y circulaient les nouvelles des humbles comme des puissants.

C'était d'ailleurs à l'église que se réunissaient les assemblées communales.

Les cloches servaient, en outre à l'appel à l'office, à relayer les bonnes et mauvaises nouvelles de la communauté ou du royaume.



Rue Principale - Ludon-Médoc - 1905



Rue Principale - Ludon-Médoc - 1910

Les grandes familles

LES POMIES OU POMMIERS

C'est l'une des plus vieilles familles parlementaires du bordelais puisque l'on en trouve trace dès le 12^{ème} siècle. Le premier membre du Parlement de Bordeaux de la famille est Sauvat de Pomies en 1519.

A l'époque les Pomiés sont barons, seigneurs Du Breuilh à Cissac.

En 1591, première incursion à Ludon quand Pierre devient seigneur de Francon, maison noble du Vergier.

On ignore si c'est lui ou son fils Joseph qui acheta à la fin du 16^{ème} le château d'Agassac.

La famille se succéda à la fois au Parlement de Bordeaux, jusqu'à sa suppression, à son château de Ludon puis à la Mairie jusqu'au début du 20^{ème} siècle. On trouvera même un Jurat de Bordeaux, Conseiller Municipal de l'époque, Joseph Pierre de Pomies en 1740. Le XVIII^{ème} marque la fin de la suprématie sans partage d'Agassac.

D'autres domaines aussi vastes se constituent : La Lagune, Bacalan, d'Arche, Férussac et Lemoine.

Il n'en demeure pas moins que par l'ancienneté du lieu et de son appartenance à la même famille, Agassac conservera un avantage sur les autres.

La lignée des mâles s'éteignit à la mort de Charles Sauvat de Pomiés le 20 mai 1826.

C'est sa fille Gabrielle épouse CASTERAT qui devint propriétaire d'Agassac.

Son mari devint maire le 21 mars 1830. Il succédait ainsi à son beau-père, au château et à la mairie.

Gabrielle devenue veuve céda le château en 1841 à sa fille Marie Anne qui était l'épouse de Claude François-Marcel RICHIER, fils d'un général d'empire, et qui fut député de la Gironde en 1871.

Leur fils, Jean Gabriel mourut maire de Ludon en 1902. Il était le dernier représentant de la famille de Pomies qui régnait sur Agassac depuis 3 siècles, il venait de vendre le château.

BACALAN

On trouve trace du premier de Bacalan en 1502.

Le 16 février 1738, Messire Joseph de Bacalan, chevalier, acquiert de Sarrazin de Durfort la maison noble de Cazalet située au bourg de Ludon, à l'emplacement de l'actuel Château Bacalan, et la maison de Morange dans le palu. Ce Joseph était un personnage important, seigneur de Grateloup, des maisons nobles de Cazalet et de Morange, vicomte de Cumont, conseiller puis Président au Parlement de Bordeaux, membre de l'Académie et Jurat de cette ville. Il mourut au moment où il venait d'être nommé Président au Parlement le 09 mars 1772.

La maison noble de Cazalet comprenait à cette époque une dizaine d'hectares de vignes qui s'étendaient pour la plus grande partie sur une surface allant de l'actuelle école élémentaire à la croix de Fontbonne en passant par le chemin de Phalot.

D'ARCHE

La famille d'Arche est originaire de la Corrèze. On trouve trace d'un Guillaume d'Arche en 1282.

Ils s'établirent en Gironde à la fin du XVI^{ème} siècle, près de St Macaire.

Ils arrivèrent à Ludon vers 1730 lorsqu'ils achetèrent un immeuble qu'ils firent démolir pour construire la maison actuelle qui se trouve au centre bourg.

Le château restera dans la famille jusqu'en 1809.

En 1891 la famille Duchene devint propriétaire des lieux.

DUCHENE

Cette famille, originaire du Berry, était déjà installée à Ludon depuis 1856 où Alexandre, qui venait de vendre le château de Sénéjac au Pian, acheta aux de Bethmann le domaine de Lafont.

Quant à l'autre propriété sise au lieu-dit Morange elle fut vendue au Comte Jean Baptiste Fleuret de Lavergne en 1840.

LA LAGUNE

Le château actuel a été construit en 1730 et 1731 par Rozier qui le vendit à Pierre de Segueineau en 1776.

Sa petite fille, Françoise de Parouty épouse du baron de Duden, lui succéda.

Le château passa ensuite entre les mains des Piston d'Eaubonne puis à la famille Louis de Séze.

FERRUSAC

Simon d'Audebard de Ferrusac, Chevalier et ancien lieutenant au régiment d'Eu, acheta le 22 février 1792 au sieur Pierre Couleau le domaine de Bizeaudun.

Sa petite fille épousa le 9 septembre 1819 Jules Graval d'Hauteville, de cette union naquit Adelaïde qui épousa Pierre de Mérédiéu, leur fille Jeanne Adèle épousa le représentant d'une très vieille famille bordelaise Fernand Ducourech de Raquine.

Une de leur fille, Germaine, épousa monsieur Paul Mesneaud de Saint Paul.

D'EGMONT

C'était une famille de négociants et d'armateurs qui s'installa à Bordeaux vers 1680

C'est le dernier du nom, Olivier, qui acheta le domaine de Lafont, qui connut des propriétaires divers par la suite.

Bibliographie

Les chroniques ludonaises de Paul Duchesne

La Gironde de la préhistoire à nos jours sous la direction de Michel Figeac Ed JM Bordessoules

Fascinant Médoc, histoire d'un pays Marie-Josée Thiney Ed SUD OUEST

Histoire de Bordeaux Camille Jullian Ed Princi negue



Naissance de l'État civil

C'est François 1er, qui le 10 août 1539 rend l'ordonnance de Villers Cotterêts, cette ordonnance très importante institue en premier lieu ce qui deviendra l'état civil en exigeant des curés des paroisses qu'ils procèdent à l'enregistrement par écrit des baptêmes, autrement dit des naissances (des ordonnances ultérieures, à Blois en 1579 et Saint-Germain-en-Laye en 1667, prescriront aussi l'enregistrement des décès et des mariages). Une innovation dont nous pouvons encore pleinement

mesurer la portée et l'utilité.

L'ordonnance établit par ailleurs que tous les actes légaux et notariés seront désormais rédigés en français. Jusque-là, ils l'étaient en latin, la langue de toutes les personnes instruites de l'époque.

Le décret du 20 septembre 1792 a créé l'état civil (registres « NMD » des naissances, mariages, décès) dans la forme où nous le connaissons aujourd'hui. Sa préparation et sa mise en œuvre, dans une période agitée, ont donné lieu à de nombreux

essais et variations entre les mois de juillet 1792 et janvier 1793, nous sommes là au début de l'état civil laïcisé.

C'est donc ainsi que nous avons presque 400 ans de traçabilité de nos concitoyens, puisque de notre naissance à notre mort, toutes les informations légales retracent nos existences, tous nos actes de vie y sont inscrits en mentions marginales (adoption, reconnaissance, mariage, pacs ou divorce)...



Les nouvelles Chroniques Ludonnaises

À suivre...